

Le Groupe ENGIE a connu de profondes transformations ces dernières années. Le Conseil d'Administration a décidé, en juillet 2020, d'adopter une nouvelle stratégie, orientée vers un recentrage des activités dans les domaines des énergies renouvelables, des infrastructures et des services liés à l'énergie. La gouvernance, structurée autour de Global Business Units pleinement responsables de leurs résultats, a été simplifiée. Un effort substantiel a été demandé dans le domaine de la performance opérationnelle, tandis qu'une raison d'être affirmant la responsabilité sociétale du Groupe était inscrite dans les statuts. C'est un nouvel équilibre alliant les enjeux sociaux, la performance industrielle et la responsabilité climatique qui s'impose désormais à toutes les parties prenantes de l'entreprise.



Au sein du Conseil d'Administration, les trois administrateurs salariés ont la charge de défendre vos intérêts et de porter votre voix aux côtés des administrateurs indépendants ou représentant l'État. Ils sont animés par l'ardente nécessité de rappeler au Groupe ses responsabilités sociales en matière de préservation et de bonification de l'emploi, tout comme ses obligations de service public de l'énergie au sein des territoires. Ils sont le garant d'une politique harmonieuse, orientée positivement en faveur d'une vision industrielle ambitieuse, valorisant les emplois comme l'entreprise au regard de toutes les parties prenantes. Ils veillent à ce que la politique de versement des dividendes soit compatible avec les objectifs du Groupe et justement proportionnée.



Le mandat des administrateurs salariés vous permet d'être entendus au plus haut niveau du Groupe, d'y voir défendues vos valeurs et vos idées et d'être reconnus pour votre rôle déterminant dans les résultats et l'avenir du Groupe. C'est un mandat dont la portée est désormais unanimement reconnue, tant par les observateurs de la gouvernance des entreprises que par le législateur. Voter massivement, c'est affirmer clairement l'importance que vous accordez à cet acte démocratique désormais

incontournable dans les sociétés. C'est apporter votre voix en faveur d'une gouvernance stratégique éclairée et équilibrée, pour un progrès équitablement partagé, qui prend en compte la vision salariale.

POURQUOI VOTER CFE-CGC ?

Les militants, les élus et les candidats CFE-CGC portent des revendications dont le seul objectif est de servir vos intérêts, tout en prenant en compte la réalité du monde qui nous entoure et les besoins comme les devoirs des entreprises.

Réformiste, pragmatique et ouverte au dialogue, la CFE-CGC affirme qu'il est possible de mettre en œuvre un vrai dialogue social constructif, dans l'intérêt de toutes les parties. Présente au quotidien parmi les salariés, la CFE-CGC est un acteur crédible pour porter leur voix au sein des instances dirigeantes.

Par leur engagement en tant que cadres, agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs, femmes et hommes, quotidiennement investis dans notre Groupe, vos candidats CFE-CGC veulent bâtir avec vous le futur d'ENGIE, et conforter la place du Groupe dans la transition énergétique. Ils s'engagent à œuvrer au sein du Conseil d'Administration pour assurer sur le long terme un développement équilibré d'ENGIE, réconciliant la performance financière et extra-financière, avec une grande ambition sociale et industrielle dans laquelle les salariés sont parties prenantes à part entière.

DU 7 AU 10 MARS 2022 #MAVOIXCOMPTE

JE VOTE CFE-CGC!





ÉLECTION DE VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ENGIE POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !

LES CANDIDATS

CADRES



Christophe Agogué
Chargé de mission
économie régulation
GRDF



Carine Lesiourd

Cadre comptable

GBS Solutions



LES CANDIDATS

0

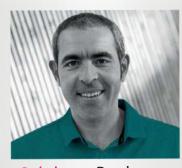
0

AUTRES COLLÈGES



0

Delphine Malot Technicienne Méthodes INEO



Stéphane Boukouna Conseiller sénior ENGIE SA



Matthieu Byrdziak Responsable de projet GBS Services



Laurence Gevet
Assistance Travaux et Commerce
ENGIE Énergie Services

DU 7 AU 10 MARS 2022 #MAVOIXCOMPTE JE VOTE CFE-CGC!

